Nations Unies

S/PV.7721



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7721e séance

Mardi 21 juin 2016, à 11 heures
New York

Président :	M. Delattre	(France)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Barro
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Méndez Graterol

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

15-18566 (F)





La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Ould Cheikh Ahmed, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis la ville de Koweït.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne sans plus attendre la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed : Je commence mon intervention en vous félicitant, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité. Veuillez accepter mon appréciation la plus sincère pour le soutien continu qui m'est apporté par vous-même et par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de présenter un nouvel exposé au Conseil de sécurité sur les progrès réalisés dans les pourparlers au Koweït et sur les perspectives de retour à la paix au Yémen. Aujourd'hui, je donne cet exposé depuis le Koweït, deux mois après le lancement des pourparlers de paix, qui ont été marqués parfois par un état d'esprit positif, mais aussi par une certaine appréhension. Des progrès ont été accomplis dans certains cas, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires dans d'autres.

Nous avons observé dernièrement que les parties étaient toutes d'accord sur le fait qu'il faut parvenir à un règlement pacifique qui mette fin au conflit au Yémen. Les parties se sont rencontrées, face à face, dans le cadre de nombreuses sessions et ont convenu à l'unanimité qu'il existe des bases solides sur lesquelles il est possible de faire fond. De même, un grand nombre de prisonniers, détenus et enfants ont été libérés, et la cessation des hostilités a permis aux organisations humanitaires d'apporter une aide dans des zones auxquelles elles ne pouvaient pas avoir accès auparavant.

Les participants ont abordé les questions les plus délicates et sensibles dans le cadre de sessions d'une franchise jusque-là inégalée, et le programme de travail a été entrecoupé de longues propositions concernant la prochaine phase militaire, notamment les retraits militaires, les mesures de sécurité et la remise des armes. Des questions politiques controversées ainsi que les moyens d'améliorer la situation économique et humanitaire et de libérer les prisonniers et détenus ont également été examinés.

Après d'intenses pourparlers avec les deux parties, durant lesquels j'ai écouté avec attention les points de vue et les craintes des participants, j'ai présenté un projet de feuille de route proposant des idées concrètes pour mettre fin au conflit et ramener le Yémen vers un processus politique pacifique. Ce projet comprend les mesures de sécurité prévues par la résolution 2216 (2015) et la formation d'un gouvernement d'union nationale qui s'emploiera à assurer le rétablissement des services essentiels et le redressement de l'économie yéménite.

En vertu de cette feuille de route, il reviendrait également au gouvernement d'union nationale de préparer un dialogue politique définissant les mesures à prendre pour parvenir à un règlement politique global, y compris la loi électorale, la définition des mandats des institutions qui géreront la période de transition, et l'élaboration finale du projet de constitution. Il est important que ce dialogue politique garantisse une véritable participation des femmes et des jeunes ainsi que la participation effective du sud du Yémen pour ce qui est de décider de l'avenir du pays. Je signale à cet égard que la feuille de route indique qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de contrôle nationaux et internationaux pour assurer le suivi des accords conclus par les parties et les appuyer.

Les parties ont accueilli cette proposition de manière positive, même si elles ne se sont pas encore entendues sur un calendrier et le déroulement des étapes concernant la formation du gouvernement d'union nationale, ni sur ce qui se passerait si une disposition était appliquée mais pas une autre. Ces interrogations et ces craintes doivent être prises en compte avec sagesse et de manière réfléchie en vue d'un règlement global et complet fondé sur des bases solides. Je compte sur l'appui des États Membres de la région et du Conseil afin d'encourager les parties à surmonter leurs divergences, à

s'employer à consolider les bases communes et à œuvrer de bonne foi. Le Yémen se trouve actuellement sur la voie de la paix mais, chaque étape manquante et chaque jour qui passe sans qu'un accord soit trouvé aggravent les souffrances des Yéménites.

La cessation des hostilités qui a débuté le 10 avril 2015 dans de nombreuses zones du Yémen tient bon, et le comité de coordination et de désescalade et les comités locaux de désescalade continuent de jouer un rôle essentiel pour limiter les violations. Ces comités n'ont néanmoins pas pu empêcher de graves violations, dont la plus importante a été le bombardement d'un marché populaire à Taëz le 4 juin, qui a causé la mort de 18 civils et fait des dizaines de blessés. À cela s'ajoutent des violations qui ne peuvent être ignorées à Marib, Jaouf, Taëz et dans la zone située à la frontière avec l'Arabie saoudite. Je demande au Conseil de sécurité de faire pression sur les parties afin qu'elles respectent leurs obligations relatives à la cessation des hostilités et le droit international humanitaire et protègent les civils.

Avec l'appui du Royaume d'Arabie saoudite, de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la Turquie et des Pays-Bas, mon bureau mène un ensemble d'initiatives visant à renforcer et à préserver le rôle des membres des conseils en vue d'améliorer les conditions de sécurité, y compris des ateliers de renforcement des capacités des membres des comités de désescalade locaux dans plusieurs provinces. Nous nous employons actuellement à élargir ces cycles de formation au cours des prochaines semaines afin que tous les membres des comités locaux de désescalade y aient accès dans les différentes zones. Le 4 juin, le Premier Ministre, M. Ahmed Obaid Mubarek Bin-Dagher, et les membres de son gouvernement sont retournés à Aden pour assurer le rétablissement des services de base et la stabilité. Nous appuyons ces efforts. Je salue également le travail qui continue d'être réalisé pour lutter contre le terrorisme dans le sud, ce qui a permis une amélioration relative des conditions de sécurité dans la région.

Malgré tous les espoirs placés dans les pourparlers de paix qui ont lieu au Koweït, on observe une dégradation importante des conditions de vie au Yémen, dont la principale cause est la détérioration des services essentiels. La hausse de la température et les coupures d'électricité à Aden, Hodeida et ailleurs ont accentué la crise sanitaire et ont été à l'origine de décès qui auraient pu être évités. À cet égard, je remercie les Émirats arabes unis d'avoir pris des mesures rapides pour fournir des sources d'énergie à Aden.

De même, l'économie yéménite a connu un recul dangereux ces derniers mois. Depuis le début de l'année, le produit intérieur brut du pays a chuté de plus de 30 %. Afin de faire face à cette évolution dangereuse, la Banque centrale continue d'assurer l'importation de certains produits essentiels tels que le blé, le riz et les médicaments. Néanmoins, cela sera difficile à faire au cours des prochains mois, ce qui aura des effets négatifs sur les conditions de vie de la population. À cet égard, mon bureau travaille en coordination avec le Gouvernement yéménite, la Banque centrale et les États Membres afin de trouver sans tarder des solutions concrètes pour limiter la détérioration de la situation économique. J'ai rencontré récemment le Ministre des finances et le Gouverneur de la Banque centrale, qui jouent un rôle constructif, et nous avons discuté d'outils qui pourraient freiner la détérioration de la situation économique et humanitaire.

La situation humanitaire au Yémen est très difficile et les rapports de plusieurs organisations et organismes mettent en garde contre une catastrophe humanitaire, si on ne s'attaque pas à cette situation. S'agissant toujours de la situation humanitaire, nous nous félicitons de la libération de plusieurs prisonniers et détenus depuis le début du mois sacré de ramadan, suite aux recommandations du comité chargé de la question des prisonniers et détenus, mis en place dans le cadre des pourparlers au Koweït et qui communique le nom des personnes devant être libérées dans le cadre d'échanges. J'ai salué la libération par le Gouvernement yéménite de 54 enfants, en coordination avec la coalition, la Croix-Rouge et l'UNICEF. De même, ces dernières semaines, Ansar Allah a libéré plus de 400 prisonniers. J'insiste à cet égard sur la responsabilité des parties, qui doivent libérer sans condition tous les enfants, détenus, personnes vulnérables et ceux dont les souffrances sont particulières, notamment les blessés, les malades et les personnes mentionnées dans la résolution 2216 (2015).

Cependant, ces libérations ont hélas coïncidé avec l'emprisonnement de civils, de journalistes et de militants de la société civile. Ces actes visent à faire peur et à terroriser et constituent donc des violations flagrantes des conventions relatives aux droits de l'homme, et j'appelle les parties à respecter ces accords.

En bref, l'atmosphère générale reste positive, malgré certains faits qui l'ont obscurcie. Les pourparlers avancent également, même si les progrès sont lents. Nous

exhortons les parties à s'engager et leur demandons d'accélérer la cadence et de surmonter les obstacles afin de parvenir à un règlement pacifique global le plus rapidement possible.

L'appui du Conseil de sécurité joue un rôle essentiel dans les progrès accomplis dans le cadre des pourparlers. La communauté internationale a envoyé un message précis et uni aux parties, insistant sur la nécessité de parvenir à une solution au Koweït. Nous savons gré de cet appui exceptionnel à l'action menée par l'ONU ainsi que des efforts déployés par le secrétariat général du Conseil de coopération du Golfe et la Ligue des États arabes. Je me dois également d'adresser mes sincères remerciements à l'Émir de l'État du Koweït, S. E. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, pour son généreux accueil. Je salue en outre les efforts considérables déployés par le Gouvernement et le peuple koweïtiens afin d'organiser ces pourparlers et tout ce qu'ils font pour faciliter ce processus. Cela n'est ni étrange ni nouveau de la part de ce pays, qui a toujours appuyé les initiatives menées au service de la paix et des êtres humains.

Les Yéménites observent l'évolution des pourparlers de paix au Koweït avec beaucoup d'espoir et d'impatience. Le peuple yéménite subit l'indignité et les souffrances de la guerre depuis trop longtemps. Je suis convaincu que l'appui international sans précédent dont bénéficie le processus en cours encouragera les diverses parties à surmonter les obstacles et les difficultés et à parvenir à un accord politique global. Ces dernières semaines, des délégations du Gouvernement yéménite, du Congrès populaire général et d'Ansar Allah ont fait montre d'un engagement sincère à rétablir la paix, ainsi que de sagesse politique durant les négociations, au cours desquelles des questions délicates et complexes ont été abordées sans hésitation. Force est de reconnaître que, quel que soit l'accord qui découlera des pourparlers de paix au Koweït, il s'inscrira dans un contexte très difficile, et sa mise en œuvre constituera un défi de taille. Les Yéménites devront écouter leur conscience patriotique et politique et veiller à sa mise en œuvre, dans l'intérêt de la nation.

Dans les tout prochains jours, je transmettrai aux parties yéménites une proposition écrite portant sur l'étape à suivre. L'accord de paix que nous recherchons restaurera la sécurité et la stabilité au Yémen et donnera un signe d'espoir au Moyen-Orient, qui est en proie à plusieurs différends régionaux et internationaux. Les parties aux négociations ont désormais la responsabilité de trouver une solution politique aux questions en suspens, qui concernent principalement le calendrier et l'ordonnancement des différentes étapes. J'appelle toutes les parties à faire montre de courage politique et à faire passer les intérêts de la nation en premier, en faisant les concessions nécessaires pour parvenir à un accord complet qui préserve la sûreté et la sécurité du Yémen et de ses citoyens et qui garantisse la sérénité du pays.

Le Président : Je remercie M. Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. À travers vous, je voudrais dire combien nous apprécions le brio avec lequel le Représentant permanent de la République arabe d'Égypte, S. E. M. Aboulatta, a dirigé les travaux du Conseil durant le mois précédent. J'aimerais également remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon de ses efforts soutenus en ce qui concerne le Yémen. Nous attendons sa visite au Koweït dans les jours à venir, pour donner de l'élan aux pourparlers qui visent à instaurer une paix durable dans le pays. À cette occasion, le Gouvernement yéménite exprime ses remerciements et sa gratitude à l'Émir du Koweït, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple koweïtiens, pour les efforts remarquables qu'ils consentent en faveur de la paix au Yémen, efforts qui resteront gravés à jamais dans la mémoire de toutes les générations yéménites.

Depuis l'annonce par l'Envoyé spécial du Secrétaire général de la date des pourparlers au Koweït, le 18 avril dernier, et en dépit des circonstances qui ont entouré et accompagné ces pourparlers, le Gouvernement yéménite s'est engagé de manière active à faire avancer les efforts de l'Envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et a œuvré dès le premier jour à examiner en profondeur tous les dossiers soumis à l'examen par l'Envoyé spécial, conformément au plan du Koweït, fondé sur les paramètres des Nations Unies à l'égard de la crise yéménite – à savoir l'initiative du Conseil de coopération du Golfe, son mécanisme de mise en œuvre, les conclusions de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant le Yémen, notamment la résolution 2216 (2015).

Nous nous sommes rendus au Koweït forts de notre foi profonde en la grandeur du peuple yéménite, et conscients de notre responsabilité juridique, constitutionnelle et déontologique face à la souffrance de notre peuple, afin de mettre un terme à une tragédie qui dure depuis un an et demi, après le coup d'État contre le pouvoir légal, et qui a abouti à la destruction des potentialités de notre pays et réduit ses ressources, en le plongeant dans la destruction, le sous-développement et l'oppression.

Ces 60 derniers jours, la délégation gouvernementale a été très réceptive aux idées avancées par l'Envoyé spécial, notamment sur le retrait et la nécessité de livrer les armes et de relâcher tous les détenus, ainsi que de rétablir les institutions de l'État, afin de relancer le processus politique, conformément au cadre général agréé et aux cinq points sur lesquels se basent les pourparlers du Koweït. Ces pourparlers se sont heurtés à des défis majeurs qui ont trait au manque de sérieux affiché par la partie qui a fait le coup d'État, laquelle devrait renoncer aux mesures unilatérales qu'elle ne cesse de prendre.

Ce que nous avons proposé au Koweït se traduit par une paix pérenne et durable et non par des demi-mesures qui pourraient raviver la crise au Yémen et faire resurgir des risques menaçant l'existence même de notre pays, sa sécurité et la stabilité de la région du Golfe et de la péninsule arabique. La feuille de route devrait inclure les éléments ci-après : la nécessité de se retirer et de livrer les armes lourdes et moyennes à l'État, dans toutes les régions de la République; la nécessité, pour les milices houthistes, de se retirer et de rejoindre toutes les institutions militaires et de sécurité; la nécessité d'abroger la déclaration constitutionnelle et toutes les mesures prises par le comité révolutionnaire; et la nécessité de faire en sorte que les institutions publiques et gouvernementales retournent dans le giron de l'État. Ce sont là autant de démarches qui constituent un prélude nécessaire à l'élargissement du Gouvernement et à la reprise du processus politique qu'a fait avorter le coup d'État houthiste, afin que reprenne et se poursuive l'étape transitoire et que se tiennent les élections visant à instaurer un État fédéral et à voir naître un nouveau Yémen.

La paix à laquelle nous aspirons signifie la fin de la guerre destructrice qui a pris pour cible notre peuple. Dès les premiers instants du démarrage des pourparlers du Koweït, nous avons appelé à une cessation totale des hostilités dans toutes les provinces et nous avons, depuis le 10 avril, cherché à développer le travail du comité de désescalade et de coordination. Toutefois, l'autre partie a poursuivi sa guerre sans relâche. Des agressions sont menées sur tous les fronts. Les milices houthistes poursuivent leurs assauts contre les provinces du Sud.

Le 3 juin, j'ai adressé au Secrétaire général au nom du Gouvernement yéménite une demande d'intervention d'urgence face au massacre de civils perpétré par les milices houthistes et pro-Saleh sur le marché public de Taëz, qui a coûté la vie à 60 personnes, tous d'innocents civils, et principalement des femmes et des enfants. Ici, je me dois de féliciter de son rapport le Conseil des droits de l'homme, qui a demandé que les houthistes répondent du massacre de civils innocents à Taëz. Les criminels de guerre, ceux qui ont tué des femmes, des enfants et des personnes âgées à Taëz, seront poursuivis devant la justice nationale et internationale. Ces criminels sont notamment le général Abdullah Abdul-Malik al-Houthi, le chef militaire des putschistes houthistes à Taëz; le général de brigade Hamoud Ahmed Dahmash, Commandant de la vingt-deuxième brigade blindée de la Garde républicaine; le général Zakaria Al-Muta, Commandant de la Garde républicaine; et le général de brigade Hamoud Al-Harith, chef des services centraux de sécurité.

Depuis qu'elles se sont emparées de la capitale, Sanaa, les forces putschistes se sont employées à détruire systématiquement l'économie nationale en gaspillant près de 5 milliards de dollars de réserves de devises étrangères de la Banque centrale pour soutenir les opérations criminelles qu'elles mènent dans la guerre contre notre population. Les meneurs du coup d'État ont tenté de manipuler les cours des produits dérivés du pétrole afin de s'enrichir sur le marché noir. Nous avons des preuves irréfutables des redevances que perçoivent ces milices, ainsi que des taxes illicites prélevées sur les camions transportant le pétrole, sous prétexte de soutenir l'effort de guerre.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, les milices houthistes et pro-Saleh ont relâché en avril-mai quelque 52 éléments d'Al-Qaida qui étaient incarcérés dans des prisons nationales. Récemment, les prisonniers restants, des éléments terroristes qui avaient déjà été condamnés à des peines de prison ferme, ont également été libérés, comme on le sait. Ces faits illustrent clairement les liens étroits qu'entretiennent Al-Qaida dans la péninsule arabique et les milices houthistes et pro-Saleh. C'est d'autant plus troublant qu'Al-Qaida contrôlait le port d'Al-Mukalla et était impliquée dans la

contrebande d'armes et de pétrole en faveur des milices, en échange de sommes d'argent. Pendant la période à l'examen, le Gouvernement yéménite, en collaboration avec les forces de la coalition et les partenaires du Yémen, a coordonné la lutte contre le terrorisme afin de porter un coup fatal à Al-Qaida à Al-Mukalla et de l'éliminer de toutes les autres positions où Al-Qaida était déployée dans la province australe du Yémen. Le Gouvernement yéménite continuera de traquer les forces d'Al-Qaida et de Daech et de fournir des preuves juridiques qui confirment le lien entre ces forces et les putschistes.

Pour conclure, j'appelle l'attention du Conseil sur les souffrances endurées par les militants, journalistes et hommes politiques qui sont détenus par les milices houthistes dans la plupart des régions qu'elles contrôlent.. Ces milices rejetant la liberté d'expression, leurs prisons et centres de détention regorgent de centaines de prisonniers qui sont soumis à des tortures physiques et psychologiques. De nombreuses familles ne savent rien de ce qu'il est advenu de leurs enfants, ne connaissent ni leur lieu de détention ni leur état de santé, ce qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Dans un geste de bonne volonté, durant le mois du ramadan, le Gouvernement a libéré quelques prisonniers, pour accéder à la demande de l'Envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed. Nous appelons le Conseil à continuer de faire pression sur les milices pour qu'elles libèrent le général de division Mahmoud al-Subaihi, Ministre de la défense du Yémen, et toutes les personnes assignées à résidence ou détenues arbitrairement, conformément au paragraphe 1 f) de la résolution 2216 (2015), pour qu'elles puissent revenir dans leur famille, près de leurs parents et amis.

Enfin, nous réaffirmons notre détermination d'œuvrer de façon constructive à jeter les fondements d'une paix durable au Yémen, sur la base des négociations conduites au Koweït sous la direction de l'Envoyé spécial, pour que notre peuple puisse connaître la stabilité et le bien-être. Je me dois de réitérer mes remerciements à M. Ismail Ould Cheikh Ahmed et son équipe, pour leurs efforts sincères en faveur de notre pays, ainsi qu'aux pays du Conseil de coopération du Golfe, à commencer par le Royaume d'Arabie saoudite, pour la position historique qu'ils ont prise aux côtés de leurs frères du Yémen, ainsi qu'à tous ceux qui appuient le processus de paix dans mon pays, le Yémen.

Le Président : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.